

Hospitalisations post urgence : levée du Plan blanc

29.7.2026 - | CHU d'Angers

Face à une forte activité aux urgences et à un grand nombre de patients en attente d'hospitalisation, le CHU d'Angers a décidé d'activer le niveau 2 « Plan Blanc » de son Plan de gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles à compter de ce jeudi 23 juillet 2026, 14h.

**** Point de situation au 29 juillet 2026 ****

Levée du Plan blanc

Au regard de la diminution de la tension sur ses capacités d'hospitalisation et de l'évolution plus favorable de l'activité aux urgences, la cellule de crise hospitalière du CHU d'Angers a décidé, ce mercredi 29 juillet 2026, de lever le niveau 2 « Plan blanc » de son Plan de gestion des Tensions Hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles.

Activé le jeudi 23 juillet à 14 h, dans un contexte de forte activité aux urgences et d'un nombre important de patients en attente d'hospitalisation, ce dispositif a permis de mobiliser des capacités supplémentaires afin de fluidifier les prises en charge et de garantir l'accueil des patients nécessitant une hospitalisation.

Dans ce cadre, une unité temporaire de 10 lits a été ouverte. Cette unité restera opérationnelle jusqu'au mardi 4 août inclus, afin d'accompagner la diminution progressive des tensions et de renforcer les capacités d'hospitalisation du CHU.

Des déprogrammations ciblées d'activités chirurgicales et médicales non urgentes ne relevant pas de la cancérologie ont également été mises en œuvre à partir du vendredi 24, jusqu'au lundi 3 août inclus. Elles ont permis de libérer des lits en aval des urgences et de faciliter les hospitalisations nécessaires.

Si la tension sur les capacités d'hospitalisation s'est réduite, le plan de mobilisation interne du CHU demeure activé. Une cellule d'anticipation des tensions hospitalières se réunira afin de suivre l'évolution de la situation et d'adapter les mesures mises en place si nécessaire.

Publié le 23 juillet 2026

Hospitalisations en post urgence : la CHU active son plan blanc

Ce déclenchement permet de prendre les décisions nécessaires pour adapter les organisations et les prises en charge des patients.

L'activité hospitalière du CHU d'Angers est maintenue, mais une organisation adaptée a été mise en place, notamment :

- L'ouverture temporaire d'une unité d'hospitalisation de 10 lits
- La déprogrammation temporaire de certaines interventions chirurgicales non urgentes et ne relevant pas de la cancérologie pour les patients adultes. Cette mesure permettra de libérer des lits en post urgences pour faciliter les prises en charge et les hospitalisations qui s'imposent.
- La tenue quotidienne d'une cellule de crise hospitalière pour adapter les organisations en fonction de l'évolution de la situation.

Pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse dédié à ce plan blanc

<https://www.chu-angers.fr/le-chu-d-angers/a-la-une/actualites/2026/hospitalisations-post-urgence-lev-ee-du-plan-blanc-170125.kjsp>